

Bretagne et qu'ils n'entendent pas changer leur foi et hommage; mais qu'ils veulent encore vivre, grandir et prospérer sous les plis de ce drapeau glorieux qui leur assure encore à long temps la paix et la prospérité.

J'ai donc l'honneur de proposer l'adresse suivante en réponse au discours du Trône :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session, et de plus, pour assurer Son Excellence :—

Que nous nous réjouissons de voir qu'en ouvrant cette nouvelle session du parlement, Son Excellence peut nous féliciter de l'abondante moisson que la divine Providence nous a accordée et de la situation générale du pays, et qu'Elle peut exprimer l'opinion que la prospérité de notre commerce, bien qu'il ait ressenti les effets de la dépression qui a prévalu dans la Grande-Bretagne et dans la république voisine, repose sur des bases qu'aucune perturbation temporaire ou partielle ne peut ébranler, et que nous avons confiance, avec Son Excellence, que la présente année sera une année de paix et de progrès.

Que nous sommes heureux d'apprendre que le courant de population vers le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, bien qu'il ait rencontré des obstacles variés et inattendus, n'en a pas moins été considérable, et que nous pouvons nous féliciter du témoignage qu'ont rendu les membres de l'Association Britannique et autres personnes qui ont visité le Nord-Ouest l'été dernier, relativement au bien-être, au contentement et au bon espoir des colons.

Que tout projet de loi qui nous sera présenté, à l'effet d'introduire dans ces territoires un mode plus simple et plus économique pour le transfert de la propriété foncière, recevra notre plus sérieuse attention.

Que nous apprenons avec plaisir que le travail de la commission de refonte des statuts concernant la Puissance est complété, et qu'il nous sera présenté pour être soumis à notre sanction.

Que nous examinerons avec soin tout projet de loi relatif à la représentation du peuple dans le parlement et à l'assimilation du cens électoral dans les différentes provinces, qui pourra nous être soumis.

Que nous sommes heureux de savoir qu'il a été fait un arrangement provisoire avec le gouvernement du Manitoba sur des matières en discussion depuis quelque temps, et qu'une loi nous sera proposée pour confirmer cet arrangement dès qu'il aura été accepté par la législature provinciale.

Que nous apprenons avec beaucoup d'intérêt que Son Excellence a cru devoir nommer, pendant la vacance, une commission pour faire une étude complète de l'immigration chinoise en tant qu'elle affecte le commerce, et aussi au point de vue des objections sociales et morales qu'a soulevées l'affluence des Chinois au Canada, et que le rapport des commissaires est presque terminé et nous sera présenté au cours de la présente session.

Que nous remercions Son Excellence de nous avoir informés que la nécessité d'encourager la construction rapide de lignes de chemins de fer parcourant les Territoires du Nord-Ouest s'est fait sentir à son gouvernement, et qu'il nous sera demandé d'aider à la construction de ces chemins de fer par de libérales concessions de terres.

Que nous reconnaissons avec Son Excellence que les urgentes représentations faites par les chambres de commerce des principales villes du Canada, ainsi que de la Grande-Bretagne, sur la nécessité qu'il y a d'adopter quelque régime de banqueroute ou d'insolvabilité donnant une protection suffisante contre les préférences injustes, exigent la sérieuse attention que Son Excellence nous invite à donner à cet important sujet.

Que nous apprenons avec une grande satisfaction que, conformément au vote de la dernière session, Son Excellence a fait équiper un bâtiment qui a été expédié au détroit de Davis et à la baie d'Hudson dans le but d'obtenir des renseignements plus exacts sur la navigation de ces mers et de constater la possibilité d'utiliser cette route pour les fins du commerce, et qu'un rapport des travaux de l'expédition, pendant la dernière saison, nous sera présenté.

Que nous remercions Son Excellence de nous avoir informés qu'une exposition internationale doit s'ouvrir à Anvers, dans le cours de cette année, et qu'une exposition coloniale et des Indes se tiendra à Londres en 1886; que nous partageons l'avis de Son Excellence que le Canada devrait être représenté, dans ces deux occasions, par le produit varié de ses manufactures et les productions de son sol, et que nous aviserons avec soin aux meilleurs moyens à adopter pour aider à atteindre ce but important.

Que toutes autres mesures de conséquence qui nous seront proposées, et entre autres des projets de loi pour modifier l'Acte des Assurances de 1877, l'Acte du Service Civil, et la loi relative aux maladies contagieuses des bestiaux, ainsi que tout projet de loi pour faire, à une époque rapprochée, le recensement de la population des Territoires du Nord-Ouest, et un autre relatif à la police à cheval du Nord-Ouest, recevront notre plus sérieuse attention.

Que nous remercions Son Excellence de l'information qu'Elle nous donne que les comptes du dernier exercice nous seront soumis, et que nous serons heureux d'y voir que, malgré la réduction considérable en valeur et en quantité de beaucoup de nos importations les plus importantes, les revenus excèdent les dépenses imputables sur les revenus consolidés.

Que nous examinerons respectueusement le budget de l'exercice prochain qui nous sera aussi présenté, et que nous espérons constater qu'il a été préparé dans un esprit d'économie.

Que Son Excellence peut être bien convaincue que nous ferons une étude sérieuse des sujets qu'Elle nous a mentionnés, ainsi que de toute

autre matière qui peut intéresser la prospérité et le bon gouvernement du Canada.

M. TOWNSHEND : En me levant pour appuyer la motion proposant l'adresse en réponse au discours de Son Excellence, je réclame l'indulgence de la Chambre pendant que je ferai mes quelques remarques. Il n'y a rien dans ce que contient le discours du Trône qui mérite plus l'attention de la Chambre et du pays que l'allusion faite à la récente visite de l'Association Britannique en Canada. La présence dans le pays d'un corps d'hommes si éminents serait, dans n'importe quelles circonstances, un avantage pour le pays en général; mais comme les membres de cette association sont venus ici, comme ils se sont réunis après avoir visité toutes les parties du pays, comme ils ont cherché à se renseigner sur les ressources de notre pays avec la même ardeur qu'ils déploient dans leurs études scientifiques dans d'autres pays, leur visite a procuré au Canada un double avantage. Nous trouvons que loin de se borner simplement aux buts de leur réunion comme association, ils ont traversé ce pays d'un bout à l'autre, se renseignant de la manière la plus complète sur ses ressources et ses avantages. Ayant recueilli ces informations, ils les ont apportées avec eux en Angleterre et en Europe en général, pour les répandre dans toutes les directions d'une manière très avantageuse à ce pays, et effectivement, d'une manière telle que dans aucune autre circonstance les mêmes avantages n'auraient pu être obtenus à ce pays. Les paroles d'hommes comme ceux qui l'ont visité avec l'Association Britannique, d'hommes comme sir Richard Temple, le professeur James, le professeur Sheldon, le professeur Gilbert, le général Lefroy et autres—car je n'ai mentionné que quelques-uns des plus éminents—jointes au fait qu'ils ont cherché ces informations et les ont données au public anglais, ne peuvent qu'être d'un immense avantage pour nous, parce que ces hommes parlent avec autorité. C'est avec un plaisir plus qu'ordinaire que j'ai eu occasion de parcourir quelques-uns des discours et des écrits que ces messieurs ont publiés depuis leur retour dans la mère-patrie et dans lesquels ils parlent dans les termes les plus brillants de notre grand pays, charmés comme ils sont de nos grandes ressources agricoles et minérales—en réalité de toutes les ressources matérielles de ce pays—au point même d'en éprouver une profonde surprise; et je répète que ces vues exposées au public ne peuvent qu'être d'un avantage inestimable pour nous. En vérité je considère que rien dans l'histoire de ce pays depuis le siècle présent n'a été de plus d'importance pour le peuple du Canada que cette visite, et c'est un événement qui parle beaucoup en faveur de l'intelligence que le parlement et le gouvernement ont manifestée en accordant tant d'aide à l'association dans sa visite des différentes parties du pays. Rien ne m'a frappé plus fortement—et je crois que presque tout le monde doit avoir été frappé comme moi—que le contraste entre les éloquents et véridiques narrations de ces messieurs—narrations faites et publiées par des hommes que le préjugé n'atteint pas même au degré le plus léger—et quelques-unes des doléances qui ont été répandues par tout le Canada même. M. l'Orateur, le contraste est si frappant qu'il serait difficile de le constater sans le commenter. Ces déclarations des membres de l'association viennent d'hommes qui n'ont pas d'opinions prononcées et pas de fins politiques en vue. Je pense que ce pays a contracté une dette de profonde et éternelle gratitude envers ces hommes, qui ont si bien parlé de nous et qui se sont imposé tant de peines et de sacrifices personnels pour constater ce que sont réellement nos ressources et ce que le Canada contient réellement.

Maintenant, M. l'Orateur on parle de l'état général du pays dans le discours de Son Excellence. On nous dit que le revenu nous donnera encore un surplus. Je me réjouis et le pays doit se réjouir de ce que les jours de surplus ne sont pas encore passés, et cela, M. l'Orateur, est d'autant plus agréable, qu'à la dernière session une réduction considérable des taxes a été opérée. Je veux parler principale-